

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez suivre une session de formation BAFA assurée par l' UFCV.

Vous nous contactez soit pour la partie générale (1^{ère} partie), soit pour la partie approfondissement (3^{ème} partie).

Voici quelques étapes clés pour réussir votre inscription :

➤ Dates et lieux de formation :

• **Session d'approfondissement** (6 jours en continu) : **du lundi 22 au samedi 27 février 2021** (dates prévisionnelles) à la Communauté de Communes Cœur du var. Thème : Grands jeux

• **Session générale** (8 jours en continu) : **du samedi 16 au samedi 23 octobre 2021** (dates prévisionnelles) à la Communauté de Communes Cœur du var.

• **Les formules sont en Externat** : Les repas sont à prévoir.

➤ Quelques préalables avant l'inscription :

Session Générale (1 ^{ère} partie)	Session d'approfondissement (3 ^{ème} partie)
<p>1°- Avant de remplir votre dossier, vous devez IMPERATIVEMENT créer votre espace personnel sur le site internet www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd</p> <p>2°- A la fin de la procédure, un numéro d'inscription (= N° Jet S) vous sera attribué. Reportez-le sur votre dossier d'inscription.</p> <p>Attention : Gardez bien votre n° d'inscription et vos identifiants de connexion (ils vous serviront tout au long de votre formation).</p> <p>3°- Remplir soigneusement tout le dossier et retournez-le accompagné du règlement</p> <p>➤ Coût de la formation = 360 € *</p> <p>Règlement par chèque à l'ordre de l'UFCV</p> <p>* Base 2020, sous réserve de modification</p>	<p>1°- Avant de remplir votre dossier, la DDCS doit IMPERATIVEMENT avoir validé votre stage pratique.</p> <p>Rendez-vous sur votre espace personnel BAFA et vérifiez que votre stage pratique affiche le statut « validé ».</p> <p>2°- Pensez à reporter votre un numéro d'inscription (= N° Jet S).</p> <p>3°- Remplir soigneusement tout le dossier et retournez-le accompagné du règlement</p> <p>➤ Coût de la formation = 305 € *</p> <p>Règlement par chèque à l'ordre de l'UFCV</p> <p>* Base 2020, sous réserve de modification</p>

Les dossiers d'inscriptions sont à envoyer (ou à déposer) à La Communauté de Communes Cœur du Var, à l'adresse suivante : Pôle Jeunesse – Rte de Toulon – Quartier Précoumin- 83 340 LE LUC

Cordialement,

La Responsable du Pôle Jeunesse

Céline MARTIN